



**Monsieur Alain JUPPE**

**Ministre d'Etat**

**Ministère de l'Ecologie, du Développement et  
de l'Aménagement durables**

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75700 Paris

Paris, le 23 mai 2007

Monsieur le Ministre d'Etat

Le paysage est un élément constitutif de notre société et une richesse collective majeure. Depuis novembre 2005, plus de 300 structures et organisations impliquées dans la prise en compte du paysage ont signé le Manifeste pour les Paysages\*, exprimant ainsi leurs inquiétudes quant à l'avenir de ce bien commun que nous devons transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui, les territoires – et donc les paysages – portent les stigmates de l'accélération technologique et marchande, de l'individualisation des comportements, de l'étalement urbain non maîtrisé entraînant une consommation abusive des terres agricoles. Ce constat illustre le manque de vision globale et l'absence d'un projet d'intérêt général. En effet, les paysages évoluant au gré des multiples interventions humaines qui s'y succèdent, il s'agit de mettre en œuvre un projet durable sur les territoires. Ce projet devra être celui du « *faire ensemble* » qui conjugue création et préservation afin d'apporter des réponses contemporaines attentives à la spécificité des sites et des lieux.

Conscient de ces enjeux, un collectif d'une quinzaine d'organismes et associations, accompagnés des ministères concernés, a organisé des « Etats généraux du paysage » qui se sont tenus le 8 février dernier, au siège du Conseil Economique et Social à Paris et ont réuni plus de 400 personnes issues d'horizons géographiques et institutionnels variés.

Les travaux de ces Etats généraux se sont appuyés sur la Convention européenne du paysage, ratifiée par la France le 17 mars 2006. Ils ont permis de souligner la nécessité de conjuguer territoire et paysage à tous les échelons décisionnels, du local au national. Ils ont dégagé des orientations fortes accompagnées de recommandations qu'il est apparu essentiel au Collectif de porter à votre connaissance.

Je vous prie donc, au nom du Collectif, de bien vouloir les trouver ci-jointes.

Monsieur Sarkozy, qui avait été destinataire en tant que candidat à la Présidence de la République de l'ensemble des suggestions, nous avait fait savoir qu'au titre d'un « *Grenelle du développement durable* » qu'il envisageait, les associations que nous représentons auraient « *toute leur place pour préciser leurs propositions* ». Nous tenons donc à vous faire savoir que nous sommes désireux de participer aux réunions qui seront mises en place.

Je me tiens à votre disposition pour venir vous présenter le dossier si vous le souhaitez et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma haute considération.

PJ : 2 (Liste des recommandations et Liste des organismes membres du Collectif)

Pour le Collectif

André THEVENOT  
Président de la FNSafer

\* cf. site Internet relatif aux Etats généraux du Paysages